

-----  
DECRET N° 2018-028 /PR  
portant attribution d'une part des marchés publics  
aux jeunes et femmes entrepreneurs  
-----

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur le rapport du ministre de l'économie et des finances,

Vu la constitution du 14 octobre 1992 ;

Vu la loi n° 2009-013 du 30 juin 2009 relative aux marchés publics et délégations de service public ;

Vu le décret n° 2015-038/PR du 05 juin 2015 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret n° 2015-041/PR du 28 juin 2015 portant composition du gouvernement, ensemble les textes qui l'ont modifié ;

Vu le décret n° 2017-112/PR du 29 septembre 2017 fixant les attributions du ministre et portant organisation et fonctionnement du ministère de l'économie et des finances ;

Le conseil des ministres entendu,

DECRETE :

Article 1<sup>er</sup> : Chaque autorité contractante réserve une part d'au moins vingt pour cent (20 %) des marchés inscrits dans son plan annuel de passation des marchés publics aux jeunes et femmes entrepreneurs de nationalité togolaise et exerçant sur le territoire national.

Le taux ci-dessus pourra être revu à la hausse sur proposition du ministre de l'économie et des finances.

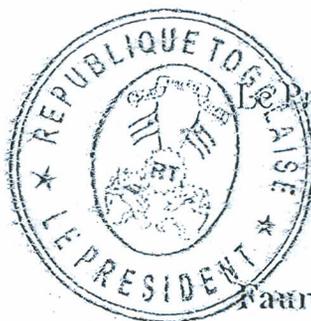
Article 2 : Les attributions des marchés aux jeunes et femmes entrepreneurs seront faites selon les procédures simplifiées de demande de cotation et d'appel d'offres restreint avec publicité.

Article 3 : Les autorités contractantes prennent toutes les dispositions idoines pour l'application effective de la présente mesure.

Elles produisent un rapport annuel sur la mise en œuvre du présent décret.

Article 4 : Le ministre de l'économie et des finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Fait à Lomé, le 01 FEV 2018



Le Président de la République

**SIGNE**

Le Premier ministre

**SIGNE**

Faure Essozimna GNASSINGBE

Selom Komi KLASSOU

Le ministre de l'économie  
et des finances

**SIGNE**

Sani YAYA

Pour ampliation,  
Le secrétaire général

de la Présidence de la République



Daté Patrick TEVI-BENISSAN